

Le Président

Campagne BDS France et Association France
Palestine Solidarité

Envoyée par courriel uniquement

Aigle, le 12 janvier 2022
Réf. : Présidence

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre lettre ouverte et tenons à préciser notre position au sujet de la participation de l'équipe Israel Start-Up Nation au Tour de France.

L'Union Cycliste Internationale (UCI) regroupe 201 Fédérations Nationales des cinq continents, et parmi ses buts statutaires figurent « la promotion du cyclisme dans tous les pays du monde » et « l'encouragement des rapports d'amitié entre tous les membres du monde cycliste ».

L'UCI a accueilli la Fédération Cycliste de la Palestine parmi ses membres lors de son Congrès 2020.

De manière générale, le cyclisme, sous toutes ses formes – sport de compétition, activité de loisir et moyen de transport –, joue un rôle positif dans la construction de sociétés meilleures, plus inclusives et plus durables, y compris dans les régions marquées par des tensions.

L'équipe Israel Start-Up Nation possède une licence UCI WorldTour lui donnant le droit et le devoir de participer aux épreuves de l'UCI WorldTour, dont le Tour de France fait partie. Les licences UCI WorldTour sont attribuées dans le cadre du Règlement de l'UCI et sur la base de l'évaluation du dossier des équipes candidates par la Commission des Licences de l'UCI en fonction de critères éthiques, financiers, administratifs et organisationnels définis par les articles 2.15.011 a à f du Règlement de l'UCI. Le critère éthique tient compte notamment du respect, par l'équipe et ses membres, d'éléments tels que le Règlement de l'UCI – notamment en matière d'antidopage –, le Code d'éthique de l'UCI et de différentes obligations légales et contractuelles. Il n'est pas du ressort de la Commission des Licences de l'UCI de se prononcer sur d'autres éléments, de nature politique en particulier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



David Lappartient
Président